



ASSURANCES RUCHES 2012

Imprimé à compléter et à renvoyer à :

JARDINOT LE JARDIN DU CHEMINOT
 Service Apiculture – 9, Quai de Seine
 93584 SAINT-OUEN Cedex
 Tél. : 01 41 66 34 80 – Fax : 01 41 66 34 81
 Courriel : daisy.kurtz@jardinot.fr

IMPORTANT : Les assurances sont enregistrées jusqu'au 28 février 2012.

Propriétaire des ruches

NOM* : Prénom* :
 N°NUMAGRIT* ou SIRET* :
 N°immatriculation DDSV* :
 Tél : Nombre de ruches déclarées à la DSV* :
 Port. :
 Adresse* :

Pour éviter les frais postaux à l'avenir : courriel : @
 (les formulaires vous seront alors transmis par courriel)

N° d'adhérent JARDINOT* :

(*informations obligatoires même si assurance forfait seulement)**(Obligatoire** ou « Inscription en cours », voir annexe pour les non encore adhérents)

	<u>Tarif U</u>	<u>x nombre</u>	<u>Montant</u>
1- Adhésion à la Société Centrale d'Apiculture (SCA/SNA) (+ revue : <u>L'Abeille de France & l'Apiculteur</u>)			
<input type="checkbox"/> Cotisation adhésion et abonnement	23,50 € €
<input type="checkbox"/> Assurances - Choisissez une seule assurance parmi les 3 suivantes. Les assurances couvrent la période du 1 janvier au 31 décembre 2012 Les conditions de garantie sont consultables dans la revue L'Abeille de France Le NOMBRE DES RUCHES assurées doit correspondre au nombre déclaré ci-dessus.			
A - Soit Responsabilité Civile – Défense et recours - incluse sauf si vous avez plus de 10 ruches : par ruche à partir de la 11 ^{ème} : ex. : pour 15 ruches 0,12 € x (15 - 10) = 0,60 €	0,12 € €
B - Soit Responsabilité Civile - Défense et recours + Incendie et Tempête Sauf DOM-TOM et corse, - dès la première ruche : par ruche	0,65 € €
C - Soit en multirisque (remplir obligatoirement l'imprimé situé au dos de cette page.) Sauf DOM-TOM et corse - dès la première ruche : par ruche :	1,20 € €
		<i>Sous total 1.</i> €

En cas de sinistre afin accélérer le traitement de votre dossier, adressez-le directement à l'Abeille de France

2 - Adhésion à l'Union Nationale d'Apiculture Française (UNAF)(+ revue : Abeilles et Fleurs)

<input type="checkbox"/> Cotisation adhésion et abonnement	24,00 € €
<input type="checkbox"/> Assurance Assurance multirisque par ruche..... (responsabilité civile, vol, incendie, catastrophes naturelles, vandalisme)	1,00 € €
- + Redevance Eco-emballages , par ruche	0,03 € €

3 - Abonnement à la revue La Santé de l'Abeille

17,00 € €

Sous total 2. €**TOTAL à verser 1+2 (1) :**

..... €

(1) Chèque bancaire ou postal à l'ordre de « Le Jardin du Cheminot ».

Prière de joindre une enveloppe timbrée, libellée à votre adresse, pour l'accusé de réception.

Assurance SCA/SNA

Formulaire à remplir et à joindre en cas de souscription d'une assurance multirisque

DEMANDE D'ADHESION EN MULTIRISQUE

La valeur nominale d'une ruche avec son contenu a été estimée à 100 euros sauf pour l'assurance mortalité autre que celle par maladie, empoisonnement et/ou intoxication, qui sont exclus, où le plafond est fixé à 46 euros.

Une franchise de 10 % du montant du sinistre et par sinistre avec un minimum de 100 € sera déduite du total des indemnités versées au titre de l'article 15 (vol et détérioration des ruches). L'apiculteur doit assurer la totalité de ses ruches.

- Cotisation indivisible : 1,20 € par ruche ou panier d'abeilles

- Total de la cotisation : nombre de ruches exploitées..... X 1,20 € =€

Les adhésions ne seront plus acceptées après le 31 mars

2012

NOM.....Prénom.....

Adresse.....

Code postal.....
sur la présente

Ville.....

Date

Certifiées sincères et exactes les déclarations portées
Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

Attention : les risques maladie et mortalité par intoxication ou empoisonnement sont désormais exclus de la présente assurance

Assurances ruches : dans le cadres d'un « Contrat de groupe » ce qui est le cas en passant par la SCA, il n'est délivré aucun récépissé, ni attestation à titre individuel. Votre règlement enregistré à sa date de réception fera foi.